

Eau potable pour tous

Solidarit'eau suisse est une initiative lancée en 2007 par la Direction du développement et de la coopération (DDC). Sur sa plateforme internet, les communes peuvent choisir le ou les projets d'adduction d'eau, dûment contrôlés par des experts, qu'elles vont cofinancer.

La Suisse est le château d'eau de l'Europe et elle dispose en tout temps d'eau potable de qualité. Il en va autrement dans les régions défavorisées du monde: plus de 800 millions des habitants de la planète n'ont pas accès à de l'eau propre. Quelque deux millions de personnes, en majorité des jeunes enfants, meurent chaque année de maladies à mettre sur le compte de la mauvaise qualité de l'eau. Fin juillet 2010, l'Assemblée générale de l'ONU a décidé de faire de l'accès à l'eau un droit humain, et la Suisse a voté en faveur de ce projet. Depuis 2007, des communes suisses prennent part à l'initiative Solidarit'eau suisse afin d'améliorer l'accès à l'eau potable dans les villages de divers pays en développement. Communes et services des eaux versent une contribution correspondant à un centime environ par mètre cube d'eau à un projet d'adduction d'eau présenté sur le site

www.solidariteausuisse.ch. Dès que le financement du projet est assuré, une œuvre d'entraide suisse le réalise sur place. L'appui de communes et de services des eaux suisses assure donc à des milliers de personnes un accès sûr à de l'eau potable. Plus de 70 communes fournissent déjà un tel soutien et contribuent ainsi à lutter contre la pauvreté dans le monde. Ce faisant, elles participent activement à la réalisation des objectifs du Millénaire de l'ONU, qui visent à réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici à 2015. Le numéro 7 de ces objectifs consiste en effet à réduire de moitié le nombre de personnes n'ayant pas accès à de l'eau potable.

Monika Trost, Solidarit'eau suisse

Informations: www.solidariteausuisse.ch

Biodiversité: première liste des espèces prioritaires publiée en Suisse

A l'occasion de la Journée de la biodiversité, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) publie pour la première fois la liste des espèces prioritaires au niveau national. 3600 espèces figurent sur cette liste.

La Suisse recense un grand nombre d'espèces (invertébrés, vertébrés, plantes, champignons): 40 000 environ sont identifiées à ce jour. Grâce aux mesures prises durant les 30 dernières années, peu d'espèces ont complètement disparu. Toutefois, on observe qu'un bon nombre d'entre elles souffrent des diverses pressions que subit notre environnement, communique l'OFEV. Ceci est reflété par le nombre croissant d'espèces «communes» qui sont aujourd'hui considérées comme menacées. Leurs populations ont diminué au point que leur conservation n'est plus assurée à long terme, comme par exemple la truite marmorata ou la per-

drix grise. Parmi les espèces les plus prioritaires, on peut aussi citer la Canche des rives (une graminée) ou l'Apron (un poisson): tous deux très menacés et qui n'existent pratiquement qu'en Suisse. La conservation des espèces passe surtout par des mesures de conservation des habitats, mais dans beaucoup de cas, celles-ci doivent être renforcées par des mesures visant les besoins spécifiques des espèces.

La liste des espèces prioritaires va permettre aux organisations actives dans la protection de la nature, aux communes, aux cantons et à la Confédération de plus cibler les mesures de protection. *ats*



Prix pour l'encouragement du travail bénévole

L'Association des Communes Suisses (ACS) décerne en collaboration avec la Société suisse d'utilité publique et le forum bénévolat.ch durant l'année du bénévolat 2011, pour la troisième fois, le Prix «Commune bénévole»/«Ville bénévole». L'ACS a lancé en 2007 pour la première fois un concours sur le thème «engagement bénévole» au niveau communal. Ce concours devait attirer l'attention des communes et des villes sur l'importance du travail bénévole. Ce sont les communes de Wyttenbach et de Horw qui se sont vues décerner à l'époque le premier prix. Dans le cadre de la deuxième attribution du prix en 2009, ce sont les communes de Visperterminen et de Thalwil, ainsi que Bâle-Ville avec les deux communes de Bettingen et de Riehen qui ont été récompensées.

Le prix récompense une commune qui s'est distinguée au cours des dernières années par des prestations particulières ou des mesures spéciales en vue de la promotion et de la reconnaissance du travail bénévole. L'engagement bénévole est important en Suisse. En ce qui concerne l'ampleur des activités bénévoles et du champ d'activités de l'engagement, l'engagement bénévole varie toutefois assez fortement suivant les communes. C'est pourquoi il est important que les pouvoirs publics, en particulier les communes, encouragent et reconnaissent ce travail. En effet, sans engagement bénévole et facultatif, le système politique, avec ses droits politiques fortement marqués, ne pourra être maintenu, tout simplement parce qu'il est impayable.

L'ACS a contacté en mai toutes les communes et les villes au moyen d'une lettre envoyée par courriel pour les inviter à participer au concours, et leur a envoyé les documents correspondants.

Maria Luisa Zürcher, ACS

Informations:
www.chcommunes.ch